



# communiqué de presse

PARIS,  
LE 5 JUILLET 2023

**CONTACT**  
Alexandre Arlin  
T. 33 (0)1 55 55 60 15  
alexandre.arlin@hceres.fr

## LE HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HCERES) ÉVALUERA LES SIX INSTITUTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (IHU) ISSUS DU PREMIER PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR, AINSI QUE L'IHU FORESIGHT.

*Le Hcéres a été officiellement saisi par le ministère de la Santé et de la Prévention (MSP) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) pour évaluer les 6 Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) sélectionnés en 2011 dans le cadre du premier Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 1), ainsi que l'IHU ForeSight. Les rapports d'évaluation sont attendus pour la fin d'année 2024.*

Issus d'une action financée dans le cadre du PIA, les IHU ont pour objectif de doter la France de plusieurs pôles d'excellence en matière de recherche, de soin, de formation et de transfert de technologies dans le domaine de la santé. L'évaluation réalisée par le Hcéres visera notamment **à apprécier la qualité de leur gouvernance et l'efficacité de leur modèle économique, leur niveau d'intégration dans l'écosystème de la recherche, leur impact en matière d'innovations mais aussi leur apport pour le soin des patients et la formation des praticiens.** Cette évaluation s'appuiera sur un référentiel spécifique qui sera soumis au Collège du Hcéres en septembre 2023. La **publication des rapports d'évaluation de chaque IHU et du rapport de synthèse est prévue au plus tard fin 2024.**

Après la désignation de 12 nouveaux IHU, l'évaluation contribuera à alimenter les réflexions des tutelles dans la perspective d'un possible financement de nouvelles actions pour la période 2025-2030, tel que mentionné dans le Plan Innovation Santé 2030. Elle offrira ainsi une vision des résultats obtenus par ces instituts d'excellence au bénéfice de la recherche, de la santé et de l'innovation avec le recul nécessaire.

La composition du comité d'évaluation fera l'objet d'une communication ultérieure de la part du Hcéres.



Liste des IHU évalués :

<b>IHU</b>	<b>Domaine</b>	<b>Université</b>	<b>CHU</b>
ICAN	Cardio-métabolisme et nutrition	Sorbonne Université	APHP
LIRYC	Rythmologie et modélisation cardiaque	Université de Bordeaux	CHU Bordeaux
ForeSight	Ophtalmologie	Sorbonne Université	APHP
Institut du cerveau - ICM	Neurologie	Sorbonne Université	APHP
Imagine	Maladies génétiques	Université Paris Cité	APHP
Strasbourg	Chirurgie guidée par l'image	Université de Strasbourg	CHU Strasbourg
Méditerranée Infection	Maladies infectieuses	Aix Marseille Université	APHM

**LE HCÉRES**

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.